

Le réinvestissement performantiel et ses paramètres.

Réinvestir asymptotiquement l'analyse dans l'espèce, revient à implicitement (et non consciemment) à *constituer* le congénère comme nous-mêmes en *partenaire* et en *contributeur*. *Partenaire* parce qu'en réinvestissement de la *parité*, nous constituons l'autre et nous-mêmes comme ayant « voix au chapitre », reconnu et compté, admis à transiger ; c'est donc une définition du vocable « partenaire » qui inclut la définition ordinaire, sans s'y réduire. *Contributeur* parce qu'en réinvestissement de la *paternité*, nous constituons l'autre et nous-mêmes comme susceptibles d'œuvrer pour *autrui*. Pour illustrer cette distinction, dans le jeu collectif, sont partenaires les joueurs « autorisés » (licenciés et sélectionnés)

<p>PARITE (le pair)</p> <p>→ Notable</p> <p>Statut</p>	<p>PARTENARIAT (le partenaire)</p> <p>→ Confrère</p> <p>Etat</p>
<p>PATERNITE (le père)</p> <p>→ Etablissement</p> <p>Office</p>	<p>CONTRIBUTION (le contributeur)</p> <p>→ Rôle</p> <p>Charge</p>

constituant l'équipe (leur appartenance étant basée sur l'exclusion de ceux qui n'y appartiennent pas), et même l'équipe adverse (le jeu excluant toutes les autres équipes qui n'y participent pas), et sont contributeurs tous les joueurs impliqués dans la partie, y compris les remplaçants, à l'exclusion de ceux qui n'y sont pas impliqués. On pourrait probablement y ajouter les arbitres et, peut-être, les supporters. Le tableau ci-après note dans la

colonne de gauche les concepts déjà rencontrés dans le chapitre précédent et relevant de la structure, et dans la colonne de droite les concepts que nous utiliserons par la suite, relevant du réinvestissement performantiel (id est : de la convention)¹. Par exemple, nous appelons « *confrère* » le réinvestissement occasionnel, en situation, du *notable*. Il ne s'agit pas seulement de commodités didactiques, cela correspond à deux phases logiquement distinctes de l'analyse.

La phase de *constitution* réinvestit donc la phase analytique d'*institution*. Il serait toutefois naïf de ne voir là qu'une simple bijection des concepts de l'une dans l'autre, une « incarnation » dans le sujet-congénère et, par-delà,

¹ Cette nomenclature des concepts reprend pour l'instance les vocables employés par Jean Gagnepain. La colonne de droite diffère sensiblement, quant à la notation conceptuelle, de celle du tableau que l'on trouve dans Brackelaire, op. cit. page 189.

une multiplication *des* personnes. En fait, puisqu'il ne s'agit que de rapports, et que tout un chacun, sauf pathologie, fait formellement la même analyse, indépendamment des incidences substantielles qui font la vie de l'espèce et donnent, si l'on peut dire, du grain à moudre à l'analyse, c'est de la Personne, dans la totalité de sa dialectique, qu'il est question. Nous hésitons à dire que c'est la Personne mise « en partage » ou « en échange », car l'expression a quelque résonance substantialiste ou spiritualiste selon le point de vue d'où elle est appréhendée. La Personne est évidemment « insécable » puisque formelle, et ne constitue ni une essence ni une substance. Aussi ne faut-il pas se tromper sur la nature de ce que Jean Gagnepain appelle les « paramètres de la convention », à savoir « moi », « toi », « il », « on »².

L'observation empirique des protocoles, en effet, laisserait penser qu'il n'y aurait communication que lorsqu'est satisfaite la condition d'une vectorisation $P_1 \rightarrow P_2$ avec alternance – rétroactive ou non- des positions de P_1 et P_2 dans des échanges de tous ordres. Dans cette configuration, tout est donné d'avance, et notamment dès qu'il s'agit d'échanges humains, P_1 et P_2 sont donnés respectivement comme celui qui émet, donne, agit et comme celui qui reçoit, bénéficie, réagit. L'on a tôt fait, dans ces cas-là, de vectoriser la relation moi \rightarrow toi, (moi & toi) \rightarrow il. Sans doute aura-t-on davantage de difficultés à placer le « on », mais, l'ingéniosité des descripteurs n'ayant pas de limites, l'on peut fort bien imaginer une relation on \rightarrow moi ou on \rightarrow (moi & toi) et ainsi de suite. Tout semble indiquer ici une séparation naturelle des congénères : « moi » d'un côté, « toi », « lui » (il), « on » de l'autre. Or si, ainsi que nous l'avons énoncé au début de ce chapitre, franchir la frontière structurale de l'*ego* consiste non pas à nous entendre avec « l'autre », mais bien à partager avec lui la totalité de la Personne, nous éliminer tous deux provisoirement et asymptotiquement en tant qu' « autres », cela interdit de considérer par exemple « moi » et « toi » comme deux personnes distinctes, et conduit à les considérer par commodité descriptive comme deux avatars distincts et transitoires d'une même Personne analysée : indépendamment du fait que nous soyons physiquement un ou deux, en m'attribuant implicitement la Personne et en te l'attribuant implicitement, « j'efface » conjoncturellement l'altérité qui nous sépare. Si l'on a bien compris ce que nous disions plus haut des interlocuteurs, à savoir que l'un prend de l'autre ce qu'en fait il lui attribue, l'on aura trouvé un exemple de cet « effacement » de l'altérité. Il n'est pas jusqu'au tiers, ce « il » « à *qui de concert nous*

² Voir Jean Gagnepain, Du vouloir Dire, tome 2, op.cit, pages 87 à 90.

l'attribuons » (DVD II, page 87) qui ne voit « effacer » dans les mêmes conditions son altérité. Qu' « il » soit physiquement présent ou non, il est à la fois le « tiers-absent » et « le tiers-inclus ». L'altérité, toutefois, ainsi que nous l'avons maintes fois indiqué jusqu'ici, demeure et nous contraint à transiger : la convergence est un processus constamment entretenu.

Reste le quatrième paramètre, « on », dont Gagnepain dit qu'il est « *l'ambiance personnelle, c'est-à-dire le contraire de l'environnement, le social par excellence, le groupe en tant que vecteur de nos échanges*³ », ou le « (...) *cadre de l'investissement, ce que les psychologues appelaient le 'non-moi' et qui couvre l'ensemble des gens (on) et des choses (en Anglais : it, mais en Français : il ou elle) qui en sont exclus (...)*⁴ . Tel serait de domaine de l'impersonnel, du « ça » désubjectivé comportant les aléas de la vie, toutes les conditions et circonstances qui nous échappent. Nous admettons volontiers que si le vecteur (sonore, graphique ou autre) ne participe pas du Signe, ce que nous espérons avoir montré dans la première partie de ce livre, le vecteur ici évoqué, le « on », ne ressortit pas à la dialectique de la Personne. Toutefois, nous semble-t-il, il n'échappe pas à la prise ethnique –si l'on entend par « ethnique » l'analogie au plan de la Personne de la logique au plan du Signe– et ne consiste pas en un chaos : il s'ordonne aux rapports sociaux, de manière analogue au vecteur phonique s'ordonnant au message. Par exemple les « on dit que, on opère ainsi d'habitude, on juge généralement que... » constituent un fonds doxique, cadre de nos conventions, dont nous nous imprégnons dans l'enfance, que nous nous approprions, que nous pouvons aussi contester⁵. Ou encore l'aléa, cataclysme, accident, peut s'approprier et faire de l'évènement en entrant dans notre propre histoire, ou dans celle du groupe. Allons prudemment un peu plus loin : « l'environnement » n'est pas seulement « les gens », il est aussi fait de mots, mais ceux-ci, sans cesser de ressortir spécifiquement au Signe, sont en langue, produits d'une convention ; d'ustensiles, qui tout en relevant de l'Outil n'échappent cependant pas à la socio-artistique ; de valeurs et de désirs règlementés, qui tout en s'originant dans la Norme, font également l'objet d'une codification sociale. Telle est la prise ethnique sur le « ça ». En somme, ce petit ruisseau qui coule entre les rochers cesse d'être élément « de nature » dès que nous

³ Jean Gagnepain, *Leçons d'introduction...*, op. cit. page 136.

⁴ *Du Vouloir Dire*, tome 2, page 87. Nous ne sommes pas sûr que cette définition coïncide vraiment avec celle qui la précède, référencée à la note 375.

⁵ Nous reprendrons ce point-là en abordant la notion d'*habitus* au prochain chapitre.

L'Usage, Le Contrat et le Service (2011) pages 328-332

le nommons, le trouvons beau, et que nous éprouvons la Loi qui le protège si nous nous avisons de notre propre chef d'en détourner le cours.